

**COMMUNE DE RÉMUZAT****DEL- 07 -14122023**

Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 026-212602643-20231214-DEL_07_14122023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 08/12/2023
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : D VIGNES
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9				

OBJET : CCAS et COMMUNE-repas de fin d'année des Aînés

Le 28 novembre une réunion a eu lieu à la mairie. Magali LATIL, Nicole CORNILLAC et Joël EYSSERIC représentaient le CCAS, Chantal AUBERY et Éric BOLLARD le conseil municipal.

Il a été décidé de renouer avec le traditionnel repas à la MARPA comme précédemment (avant COVID)

Le 29 novembre, Chantal AUBERY, Éric BOLLARD, Nicole CORNILLAC et Joël EYSSERIC ont préparé les invitations et dressé la liste des personnes de plus de 70 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision d'inviter les personnes de plus de 70 ans, c'est-à-dire nés avant 1954, à un repas de Noël à la MARPA.
- **AUTORISE** le paiement des repas à l'association de gestion de la MARPA
- **APPROUVE et PREND** en charge l'animation prévue après le repas (association Agir et se Déplacer) d'un montant de 200€
- **DIT** qu'une boîte de chocolat sera offerte aux personnes hospitalisées.

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine VIGNES



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0